



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE du 15 décembre 2017

14 jardiniers du secteur étaient présents, ainsi que M. Vincent Louveau, Président de l'Association des Jardins Familiaux de la Ville de Rennes.

1 - Rapport moral du président

- M. Bernard Terrien remercie les jardiniers présents et leur présente M. Louveau Président de l'Association. Il présente ensuite les membres du comité du secteur Patis-Tatelin.
- Bilan des mouvements: 11 départs/arrivées en 2017. Auxquels il faudra ajouter 2 départs pour cause de déménagements à l'extérieur de Rennes.
- La consommation d'eau a encore augmenté par rapport à 2016 (année qui était déjà en forte augmentation par rapport à 2015). Ceci place le Patis-Tatelin parmi les secteurs les plus consommateurs d'eau (voir facture d'eau en annexe 1).
- Bernard Terrien rappelle que l'association a un site internet sur lequel on peut trouver des informations (comptes-rendus, calendrier des événements à venir, ...) si l'on est inscrit. Pour l'inscription, il est nécessaire de fournir son numéro d'adhérent que l'on trouve sur sa redevance semestrielle.

2 - Bilan des activités 2017

Sylviane Caille présente les activités 2017 :

- La bourse aux plantes, le dimanche 30 avril, qui a souffert d'une météo exécrable
- La fête des jardins, le dimanche 3 septembre. Une réussite, malgré la pluie. Nous avons mangé un couscous préparé par Rachid et Assad.
- Succès de la vente de bottes de paille.
- Vente de fumier. Trop de commandes importantes qui n'ont pas été réalisées au final. Nous avons commandé 30 mètre-cubes de fumier, et il a fallu deux semaines pour tout écouler.

3 - Bilan financier

Jean-Yves Bourgeois présente le bilan financier des activités 2017 (voir en annexe 2)

Jean-Yves insiste sur la consommation d'eau cette année. Le tarif de l'eau sur la facture est porté à 0,12 €/m², pour pouvoir payer la facture qui augmente chaque année. Mais cette situation est insatisfaisante car tout le monde paye pour des usages abusifs.

Une discussion sur les moyens à mettre en œuvre à l'avenir pour limiter cette consommation :

- Il est rappelé que l'arrosage au tuyau est interdit par le règlement intérieur.
 - Certains secteurs font payer un forfait pour ceux qui veulent arroser au tuyau.
 - certains secteurs utilisent des compteurs d'eau individuels
- Il est nécessaire de signaler les abus au comité de secteur, qui pourrait convoquer les jardiniers et

leur appliquer une amende

Aucun vote n'a eu lieu. M. Raffy estime que pour voter une proposition, il est nécessaire de la présenter au préalable (comme cela est pratiqué pour les AG des copropriétés) ; Nous ne sommes pas une copropriété, néanmoins, nous en tiendrons compte l'an prochain dans la rédaction des documents préparatoires fournis à chaque jardinier. La remarque de Vincent Louveau sur l'absence de nécessité d'un quorum, sera rappelée aux jardiniers dans la convocation de l'AG 2018.

L'invitation à l'assemblée générale de 2018 comportera un certain nombre de mesures qui seront soumises au vote des jardiniers présents (en dehors de toute nécessité de quorum)

Le trésorier présente ensuite la situation de notre compte bancaire au Crédit Agricole.

4 - Orientations 2018

Fête des jardins :

- Les jardiniers présents manifestent une indifférence envers ce type de manifestation.
- Roger Berton suggère de faire un repas "Créole".

Bourse aux plantes ;

- idée de mettre un bac à l'entrée du secteur afin de proposer gratuitement des plants, des légumes.

Installation d'un rucher sur le secteur

- la demande a été faite à la mairie de Rennes
- 3 jardiniers sont inscrits à la formation au GDSA35 (Sébastien, Erwan et Xavier)
- C'est l'association qui signera la convention avec la ville de Rennes, mais il faut donner le nom d'un responsable local.

Vente de fumier :

- nous nous limiterons à une livraison de 15 mètres-cube

5 - Rapport de visite de la ville de Rennes

Un certain nombre de points soulevés lors de la visite du secteur par le représentant de la ville de Rennes sont rappelés. Ceci donne l'occasion de rappeler la vocation vivrière et potagère des jardins familiaux. L'occasion de rappeler qu'une parcelle ne doit pas devenir une zone de loisirs gazonnée et fleurie, et ne doit pas non plus devenir un verger. Quant à devenir une zone avec des bâches bleues, cela n'est pas acceptable non plus.

Mme Danrée, dont les framboisiers avaient été brûlés par un feu de paille allumé par M. Le Moal en pleine sécheresse et à moins d'un mètre de la séparation des jardins, nous demande pourquoi nous n'avons toujours pas agi contre ce jardinier. En effet, le compte rendu d'entretien entre le secteur et Mme Gautier comportait un certain nombre d'exigences imposées à Mme Gautier, faute de quoi, elle perdrait sa qualité d'adhérente à l'association et perdrait du même coup l'usage de sa parcelle.

Le comité de secteur s'engage à convoquer Mme Gautier au siège de l'Association afin d'aborder avec elle la question des engagements non tenus.

De même un certain nombre d'adhérents du secteur qui n'ont pas corrigé leur situation après avoir reçu le courrier qui leur a été adressé suite à la visite de M. Roux de la ville de Rennes, pourront être convoqués au siège de l'association, pour connaître leur planning de réalisation des travaux nécessaires. Si les travaux ne sont pas faits, une procédure d'exclusion pourra être engagée pour signifier la radiation de l'association.

6 - Candidatures

Erwan Chevalier nous signale que Sébastien Maheut, absent, souhaiterait rejoindre le comité de secteur.

Roger Berton rejoint également le comité de secteur.

Ce compte-rendu est peut être erroné ou incomplet, merci de me faire toutes les remarques qui vous viennent à l'esprit

Merci

Annexe 1

facture totale

EAU DU BASSIN RENNAIS
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
Pour le compte de la Collectivité
Eau du Bassin Rennais
www.eaudubassinrennais.fr

Nous contacter
02 23 22 00 00
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Prix d'un appel local + surcoût selon opérateur.
(Service d'urgence 7/7 - 24/24)

Nous écrire
SPL Eau du Bassin Rennais
Service Relation Usagers
CS 61157
35011 Rennes Cedex

Nous rencontrer
15 rue du Doyen Denis Leroy à RENNES
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

METROPOLE Rennes
vies et intelliges

La Collecte et le traitement des eaux usées
sont assurés par RENNES MÉTROPOLE.

Nous contacter
02 23 62 24 10

Nous écrire
assainissement@rennesmetropole.fr
Direction Assainissement
4 rue Henri Fréville
CS 93111
35031 Rennes Cedex

Nous rencontrer
71 rue Dupont des Loges à RENNES
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Adresse desservie :
ASSOC JARDINS FAMILIAUX
RUE DU PATIS TATELIN
35000 RENNES

FACTURE du 7 novembre 2017
Votre référence : **1109276402**
N° Facture : **2017102306**

JARDINS FAMILIAUX
VILLE DE RENNES
13 NOV. 2017
6 Rue Arthur Fontaine
35000 RENNES
02 99 79 12 00

ASSOC JARDINS FAMILIAUX
6 RUE ARTHUR FONTAINE
35000 RENNES

Catégorie d'abonnement : AUTRES ABONNES
Récapitulatif de votre facture

■ Service de l'eau	971,39 €
■ Organismes publics	159,51 €
Total TTC	1 130,90 €
Solde antérieur	0,00 €
Montant à prélever	1 130,90 €

Prix TTC : 2,24 € au m³ soit 0,00224 € au litre
(abonnement et consommation)

Prochain relevé : septembre 2018
Prochaine facture : avril 2018

Volume facturé : 504 m³
soit 504 000 litres d'eau

Date de prélèvement :
28 novembre 2017

Historique de votre consommation en m³

Date	Consommation (m ³)
15/06/2015	86
17/09/2015	378
20/09/2016	454
Relève 18/10/2017	504

ECODO
JUSTE L'EAU OÙ IL FAUT !
Des conseils pour réduire votre facture :
www.eaudubassinrennais.fr

Information abonné

Suite aux évolutions apportées en 2017 au service Relation Usagers Eau du Bassin Rennais, nos délais de facturation ont été perturbés. Veuillez nous excuser pour le délai d'émission de cette première facture. Nous vous remercions de votre compréhension.

Votre paiement

Annexe 2

Activités marquantes et Bilan financier pour 2017 des jardins du Pâtis Tatelin

Fête des jardins du Pâtis Tatelin du 3 septembre 2017

Nombre de participants : 36 dont conjoints et/ou amis				
	Total dépenses :	A		268,78 €
	dont 150 € pour la boucherie			
	(boucherie Hallal, Intermarché + transport barnum et tables)			
	Montant participation des adhérents (5 € /personne) :			180,00 €
	Dotation annuelle du siège (2 €/jardin) :			154,00 €
	Total recettes :	B		334,00 €
	Solde positif fête des jardins :	B-A		65,22 €

Vente des bottes de paille (fourni par GAEC Douze'Arômes)

	Achats au GAEC des 180 bottes :	A		180,00 €
	Vente paille aux adhérents :	B		180,00 €
	Solde nul vente de paille :	B-A		0,00 €

Vente de fumier (fourni par GAEC Gapihan) 30 M³ à 15 €/M³

	Total dépenses (achat de 30 M ³) :	A		450,00 €
	Total ventes aux adhérents (recettes) :			455,00 €
	Reliquat ventes :			5,00 €
	Total recette pour fumier :	B		460,00 €
	Solde faiblement positif vente de fumier :	B-A		10,00 €

Commentaire : la vente du fumier a duré près de 15 jours !!!

Situation de nos comptes au Crédit Agricole pour 2017

	Solde créditeur au 01/01/2017 :			649,71 €
	Total des dépenses :	A		2 620,56 €
	Total des recettes :	B		2 913,51 €
	Solde créditeur au 31/12/2017 :	B-A		292,95 €

=> baisse très forte du solde positif !!!

Cause : facture supplémentaire d'eau pour surconsommation : 335,14 €

Nouvelle tarification des cotisations pour l'eau en 2018

pour un jardin de 100 M ² :	la cotisation sera de 6 €/semestre (12 € annuel)
pour un jardin de 150 M ² :	la cotisation sera de 9 €/semestre (18 € annuel)
pour un jardin de 200 M ² :	la cotisation sera de 12 €/semestre (24 € annuel)